

# Notre enquête sur

■ **Un logiciel disponible sur Internet permet d'envoyer des SMS en se faisant passer pour un autre**

**BRUXELLES** ▽ Panique générale, hier, dans le monde des télécoms à la parution d'un article dans *La Libre Belgique*. Selon le patron de la PME Draym.net, Fabrice Myard, et l'expert informatique Thierry Mansvelt, il est possible via un logiciel téléchargé sur Internet d'envoyer des SMS à partir de n'importe quel GSM vers n'importe quel autre GSM, sans le consentement du propriétaire du mobile expéditeur... mais surtout à ses frais, pouvait-on comprendre.

Nous avons voulu également réaliser ce test en nous rendant dans les bureaux de Draym.net. Fabrice Myard prend note des deux numéros de téléphone que nous lui communiquons. Fabrice Myard s'isole derrière son PC et en moins d'une minute parvient à faire envoyer un message court de l'un des GSM vers l'autre. Inouï, d'autant que le destinataire lit bien sur son écran que le SMS provient de l'autre GSM. "Il existe un ou des logiciels sur Internet qui permettent de pirater le service SMS", explique M. Myard.

Fabrice Myard à la tête d'une petite société d'hébergement de sites web, est tombé sur ce programme un peu par hasard. Ainsi, lors de fin 2006, il ne parvient plus à accéder au site Internet de l'un de ses clients, qu'il débloque par l'envoi d'un SMS via son GSM, celui-ci décide de se tourner vers une solution alternative : entrer dans le site via un autre numéro, celui de son second GSM. Quelques recherches sur la Toile le font aboutir au logiciel en question. Le patron de Draym tente le coup et

ça marche. Après la surprise, l'heure des doutes. L'apparition de cette faille l'oblige à faire appel à un expert, Thierry Mansvelt, pour tenter d'alerter les opérateurs téléphoniques et les autorités.

"Le 6 novembre, je suis arrivé chez Draym et nous avons fait constater le problème sur P.-V.", explique M. Mansvelt. P.-V. qui a été transmis à l'Institut belge des postes et des télécommunications (IBPT) avec copies aux ministres de l'Économie Marc Verwilghen et de la Protection des consommateurs Freya Van den Bossche. "Un mois plus tard, mes courriers s'étaient déjà perdus", regrette M. Mansvelt qui renvoie une seconde missive (lire ci-dessous). "Un bruit concernant une faille de ce type circulait depuis plusieurs mois, mais personne n'avait été capable de me l'exposer", ajoute M. Mansvelt.

À noter que le SMS partant ne laisse aucune trace dans le GSM expéditeur. Bref, celle-ci n'existe que chez celui qui le reçoit.



Plus de peur que de mal dans le dossier des SMS pirates. Selon les opérateurs et l'IBPT, c'est l'arnaqueur et lui seul qui paie la facture. Mais l'usurpation d'identité, elle, est bien réelle. (DEMOLIN)

K. F.

## C'est l'arnaqueur qui paie

■ **Nous avons déniché le logiciel. Pour l'IBPT, l'expéditeur usurpé n'est pas facturé. Mais quid des messages surtaxés ?**

**BRUXELLES** ▽ Des logiciels du même calibre que celui dénoncé par Draym, il en existe un tas sur la Toile. Après quelques recherches, notre rédaction a ainsi trouvé un avatar dans le rayon des spoofings ou systèmes permettant d'usurper une identité, sur un réseau informatique ou un réseau GSM.

tité, sur un réseau informatique ou un réseau GSM.

A l'IBPT, on en connaît quelques-uns et la lettre adressée par MM. Mansvelt et Myard n'a pas du tout subi un traitement vertical. "En fait, si nos recherches ont pris du temps, c'est parce que le descriptif qui nous a été formulé nous a guidés sur la mauvaise piste, explique Rudi Smet, expert à l'IBPT. Nous pensions à une faille du standard GSM en tant que tel, ce qui aurait eu des conséquences planétaires. Il n'en était pas question. Ici, il s'agit d'un logiciel exploitant le service SMS dans le réseau GSM."

Plusieurs tests ont été réalisés par

les spécialistes de l'Institut, passant au crible une série de programmes pirates. "Il y a plus d'un mois, nous avons également réussi à faire passer une personne pour une autre, indique M. Smet. Mais nous pouvons certifier à 90 % que les SMS envoyés frauduleusement ne se répercutent aucunement sur la facture de l'expéditeur dont l'identité a été violée."

Pour l'IBPT, le spoofing aurait donc des limites. Le SMS est payé par quelqu'un "de toute manière", en l'occurrence le véritable expéditeur, insiste M. Smet. L'un des modes de règlement de la note à charge du hacker passe par l'achat de crédits SMS. Ce que confirme Fabrice Myard

qui, pour les besoins des tests effectués sous le regard de la presse, a dû acheter un package auprès de l'hébergeur du logiciel.

Si la facture d'une innocente victime n'explose pas après l'envoi à son insu de SMS traditionnels, la question se pose quant aux SMS surtaxés à quatre chiffres envoyés ou reçus. M. Myard n'a pas été plus loin dans son expérience, arguant que "l'usurpation d'identité est déjà assez grave", surtout si ce logiciel est mis entre les mains d'abuseurs d'enfants. Pour l'IBPT, il semble, pour l'instant, quasi totalement impossible d'accéder à un service surtaxé. Ouf!

K. F.

Tout va bien...

<http://www.dubus.be>

par *Dubus*



### LES INFOS DE DERNIÈRE HEURE

#### ONU ▽

#### Verhofstadt soutient un siège permanent pour le Japon

Le Premier ministre belge Guy Verhofstadt a apporté jeudi soir un clair soutien à la revendication japonaise d'obtenir un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. "La Belgique soutient la position japonaise et continuera à le faire", en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2007-2008, a affirmé M. Guy Verhofstadt à l'issue d'un entretien à Bruxelles avec homologue japonais Shinzo Abe. "En tant que membre du Conseil de sécurité, on peut avancer des idées pour la réforme de l'ONU", a-t-il ajouté face à un Premier ministre japonais visiblement satisfait.

#### JUDICIAIRE ▽

#### Le cadavre d'une Belge dans le canal à Maastricht

La police a découvert, jeudi après-midi, le cadavre d'une femme, vraisemblablement belge, dans le canal Juliana au nord de Maastricht. Des agents qui circulaient sur le ca-

nal à bord d'un bateau ont découvert le corps par hasard. La police mène une enquête pour connaître les causes de ce drame.

#### CARREFOUR ▽

#### Chiffre d'affaires en hausse de 1,7 % en 2006

Carrefour a réalisé en 2006, en Belgique, un chiffre d'affaires de 4,78 milliards d'euros, soit 1,7 pc de plus que l'année précédente, a indiqué jeudi le groupe français de grande distribution dans un communiqué. Au dernier trimestre, le chiffre d'affaires a atteint 1,27 milliard d'euros dans notre pays, soit 1,1 pc d'augmentation. La croissance est principalement due aux franchisés et aux magasins de proximité, les formats des hypermarchés et des supermarchés intégrés connaissant peu d'expansion.

#### LOTÉRIE ▽

#### Keno du jeudi 11 janvier

1-2-5-6-9-15-18-24-48-54-55-59-61-64-65-66-67-71-73-74

#### Pick3 du jeudi 11 janvier

8-3-1